



FOTrésor

COMPTE RENDU CTPL DU 14 septembre 2009

FOTrésor

Ordre du jour

- Regroupement du service FDL de la DSF du Tarn et du pôle FDL de la TG
- Transfert de la gestion comptable et financière des communes de Berlats et d'Espérausses à la Trésorerie de Lacaune
- Point sur l'exécution du budget local 2009
- Questions diverses

Regroupement du service FDL de la DSF du Tarn et du pôle FDL de la TG

Cette création se traduira par un regroupement dans un même service des missions exercées par le pôle fiscalité (service de la DSF) et du pôle gestion publique (missions assurées par le service CEPL de la TG).

Le service Fiscalité directe locale (FDL) qui s'installera dans les locaux de la TG à compter du 28/9/2009 emploiera 3 personnes :

- un cadre A issu du service CEPL de la TG
- un cadre B issu du service CEPL de la TG
- un cadre B issu de la Direction des Services Fiscaux

Le bureau d'une surface de 20 m² situé à côté du service CEPL « accueillera » ce service nouvellement constitué.

Les deux personnes qui étaient déjà présentes dans ce bureau sont « déplacées » au sein du service recouvrement (missions de recouvrement exercées par les 2 agents).

Les principales missions de cette nouvelle structure sont les suivantes :

- détermination des paramètres nationaux, départementaux, locaux
- suivi de la situation des collectivités
- saisi et calcul des taux
- détermination et contrôle des bases prévisionnelles
- homologation des rôles généraux et supplémentaires
- décision de refection des rôles
- diffusion des données statistiques
- TH : toutes les opérations d'assiette et de taxation
- TF : toute les opération de taxation
- TP : simulation des bases, contrôle des variations et suivi des corrections

- Pilotage du renouvellement des CCID et CHD

FO s'est étonné que la mission Pilotage du renouvellement des CCID et CHD qui dépendait du service de l'organisation deuxième division de la DSF soit associée à ce nouveau service. En réponse à notre interrogation la Direction Locale indique que cette nouvelle attribution demeurera un point charge limité (mission liée aux élections municipales- tâche revenant uniquement tous les 6 ans)

Comment le service CEPL va-t-il pouvoir exercer correctement ses missions alors que 2 agents de ce service intègrent ce nouveau pôle ? Comment gérer par exemple le contrôle des comptes de gestion ? Pour l'instant la Direction Locale n'a pas pu nous fournir de réponse satisfaisante.

Par ailleurs, les agents qui intègrent ce nouveau service ont du choisir les règles de vie quotidiennes (notamment les horaires variables). Conférer circulaire relative aux services fusionnés -SIP etc. ...

Transfert de la gestion comptable et financière des communes de Berlats et d'Espérausses à la Trésorerie de Lacaune

Les élus locaux sont à l'origine de la proposition de transfert de la gestion comptable et financière des communes de Berlats et d'Espérausses (le transfert concerne également le recouvrement des impôts).

Les postes concernés sont les trésoreries de :

- Roquecourbe, détachement de la commune de Berlats
- Vabre, détachement de la commune d'Espérausses
- Lacaune, rattachement des communes de Berlats et d'Espérausses

Aussi, les communes de Berlats et d'Espérausses ont adhéré à compter de l'exercice 2009 à la Communauté de communes des Monts de Lacaune dont la gestion est assurée par la trésorerie de Lacaune.

Pas d'objection majeure de la parité syndicale étant donné que toutes les parties prenantes de ces transferts sont d'accord, et qu'il n'y a pas de mouvement de personnel sur les trésoreries concernées (de plus impact très faible sur l'ORE)

FO a demandé si la fermeture de la Trésorerie de Vabre était toujours d'actualité, la Direction Locale indique que cette fermeture n'était plus à l'ordre du jour.

BUDGET 2009

La totalité des dépenses enregistrées au 30/08/2009 pour le budget départemental s'élève à 1152067 euros

Le poste affranchissement, avec 361054 € (dépenses réelles au 30/08/2009), est le principal poste de dépenses (accroissement lié à "l'activité" des collectivités locales - lissage des envois). Les frais de poursuites (45890 euros au 30/08/2009) étaient jusqu'à maintenant la variable d'ajustement du budget. Cependant il est à craindre que cette variable n'atteigne dorénavant ses limites (maîtrise de ce poste depuis 2 -3 ans)

Les ajustements sont essentiellement réalisés par prélèvements sur la réserve. La réserve constituée lors du vote du budget initial est de 47000 euros. Lors de ce CTPL, la Direction Locale indique qu'elle utilisera l'intégralité de la réserve (cadre contraint).

Ci-dessous les lignes des dépenses qui bénéficieront d'un abondement lié à la réserve, mais aussi de crédits « récupérés » sur d'autres postes où les prévisions des dépenses ont été revues à la baisse pour l'année 2009 :

- maintenance technique + 14058
- fluides + 8967
- nettoyage + 4938
- imprimés + 1602
- entretien immobilier +1935
- informatique maintenance +5183
- locations immobilières + 4858
- travaux immobiliers + 6295
- matériel logistique +4545
- mobilier +5764
- matériel informatique + 19503

D'ailleurs vous trouverez ci-dessous les lignes budgétaires où les dépenses 2009 devraient être inférieures aux crédits alloués en début d'année :

- fournitures -7141
- télécommunications -5148 (mise en concurrence des opérateurs)
- frais de poursuites -4726
- frais de déplacement -9848
- prestations externes -2790

Force est de constater que le cadre budgétaire local est de plus en plus contraint, avec des marges de manœuvre réduites (pas d'abondement attendu). Par ailleurs la Direction Locale souhaite que certaines économies soient réalisées dans les mois à venir (notamment au niveau des fluides – maîtrise du chauffage etc....).

QUESTIONS DIVERSES

- Réorganisation du service de la dépense de la TG (la fusion entre le service de la dépense et le service de la comptabilité est abandonnée)

Cet abandon se justifie par la mise en œuvre de la plate forme CHORUS au sein du service de la dépense de la TG du Tarn normalement à compter du 01/01/10.

Cette plate-forme s'occupera des dépenses de l'Etat et plus particulièrement des dépenses du Ministère de l'intérieur pour le département du Tarn et de l'Aveyron, mais également des dépenses des Ministères Agriculture/forêts et recherche.

Est ce que le service disposera de personnes supplémentaires pour faire face à ces nouvelles missions ? La direction locale ne peut pas actuellement nous répondre. Le

prochain mouvement de mutation pour les cadres B et C est prévu au 01/04/2010. Difficile d'anticiper sur un nombre suffisant d'arrivées dans le département. En plus des problèmes de personnel, il faudra également former ce personnel à ce nouvel applicatif.

- Transfert de la Paierie Départementale dans les locaux du Conseil Général : rien de nouveau, tant que les services de la préfecture n'ont pas quitté les locaux du CG (RDC du Conseil Général : service des cartes grises) et tant que le bâtiment Reynès (ex CCI) n'a pas été réhabilité pour accueillir les services de la préfecture, l'opération ne se fera pas.

- Locaux d'Albi Ville périphérie : la direction locale est toujours à la recherche d'un local susceptible d'accueillir la trésorerie. Tarn Habitat a été consulté (possibilité que l'office dispose de locaux adéquats) la Direction attend leur réponse. Il est fortement envisagé de contacter les agents immobiliers (parc privé) pour essayer de trouver des locaux (environ 600 m2) dans les meilleurs délais.

- Grippe A : un stock de masque est détenu à la TG (11000 masques) ceux-ci seront distribués en cas de pandémie et sur ordre du Premier Ministre. Le plan provisoire local mis en œuvre découle de la circulaire du 26/8/09 relative au plan national de prévention et de lutte pandémie grippale. La stratégie développée consiste à concilier la continuité des activités du secteur public et la protection de la santé des personnels.

FO n'a pas souhaité polémiquer sur un sujet de santé publique aussi grave.

- Pôle de recouvrement spécialisé : le pôle mis en œuvre au 01/04/09 au deuxième étage du CDI d'Albi sera composé « normalement » d'un cadre A (RP) et de 4 agents (B et C) : 2 issus de la filière fiscale et 2 issus de la filière gestion publique

Vos représentants FO
Michel SUAU - Pascal OCANA – Catherine ICHARD-PERRIN

